

Aujourd'hui *une seule subsiste* : celle établie, au xvii<sup>e</sup> siècle., à Ainay. — Son origine et ses premières années, comme celles de bien des institutions, sont enveloppées d'une certaine obscurité; on trouve, néanmoins, dès 1681, des titres qui la concernent.

Quelque temps auparavant, les trois paroisses de Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Georges et Sainte-Croix (8), s'étaient réunies *dans le but d'assister les pauvres honteux et malades et d'enseigner les pauvres filles*. Le 6 février 1679, elles passèrent un contrat avec les Dames supérieures de la communauté des filles de Charité — (établies au faubourg Saint-Lazare, à Paris), — pour avoir deux religieuses, dont les soins seraient consacrés à cette Œuvre. On résolut, vers la même époque, d'en demander une troisième, qui serait chargée des mêmes fonctions *spécialement* sur la paroisse de Saint-Michel-d'Ainay (9).

D'après l'Almanach de Lyon, année 1750, il en aurait également existé une à Saint-Vincent.

Pendant quelque temps, il y en eut deux sur la paroisse d'Ainay : celle placée « sous le patronage des Messieurs » faisant double emploi avec celle « dite des Dames, » cessa, dès le siècle dernier, de distribuer la *portion*. Les religieuses de cette maison furent alors spécialement chargées de diriger un orphelinat de jeunes filles.

(8) *L'ancienne* paroisse de Sainte-Croix, — dont le nom fut donné à celle créée, il y a quelques années, dans le quartier de Perrache, — avait son église située au Nord de la cathédrale (qui n'était pas alors église paroissiale), — et comprenait une partie de la paroisse actuelle de Saint-Jean. — Elle était limitée, au Nord, par la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, qui avait elle-même pour limite, également au Midi, la paroisse de Saint-Georges.

(9) Anciennement, la paroisse d'Ainay (alors Saint-Michel, puis quelques années plus tard Saint-Martin), s'étendait *au Nord* jusqu'à celle de Saint-Nizier. Elle comprenait les paroisses *actuelles* de Saint-